

ALÈS CONSERVE SES 4 FLEURS

Fin novembre, le Conseil national des Villes et Villages fleuris a annoncé la bonne nouvelle à Max Roustan : **la Ville d'Alès conserve son label 4 Fleurs.**

Un renouvellement qui vaut pour la période 2018-2020 (renouvellement tous les trois ans). Le maire d'Alès, recevra le prix à Paris, le 7 mars 2018.

Le label 4 Fleurs est la plus haute distinction décernée par le Conseil national des Villes et Villages fleuris. Ce prestigieux label est attribué à la municipalité alésienne pour la 4^e fois consécutive, la Ville l'ayant décroché en 2008 pour la 1^e fois.

Rappelons que le fleurissement n'est pas le seul critère en jeu dans l'attribution de la 4^e Fleur. Les actions en faveur de la propreté, de la maîtrise de l'urbanisme, de l'entretien de la voirie, mais aussi les animations dans les écoles, la gestion des ressources naturelles ou la promotion de la biodiversité entrent en ligne de compte.

Dans la gestion des ressources, dans la conception des espaces verts, dans le choix des arbres et des plantes, le label 4 Fleurs réclame l'excellence. C'est donc un levier de choix que la Ville d'Alès peut continuer à utiliser pour valoriser son "espace du bien-vivre".

Un prix spécial pour les jardins familiaux

En plus de renouveler les 4 Fleurs, le Conseil national des Villes et Villages fleuris, en partenariat avec le GNIS (Groupement national interprofessionnel des semences et plants), a décidé d'attribuer à la Ville d'Alès le "Prix du fleurissement des jardins familiaux collectifs".

Une distinction décernée à une seule ville en France en 2017 !

Lors de son passage à Alès le 4 juillet 2017, le jury avait en effet été frappé par la qualité des jardins familiaux d'Alès (une cinquantaine de parcelles au cœur des quartiers des Prés-Saint-Jean et des Cévennes). L'intégration dans les quartiers et le rôle fédérateur qu'ils développent, notamment à travers des parcelles collectives, une parcelle "porte-graines" et un jardin pédagogique ouvert aux enfants, ont été déterminants.

Pour mémoire

- 2008 : Alès est la première ville du Languedoc-Roussillon à décrocher la 4^e Fleur.
- 2011, 2014, 2017 : Alès obtient le renouvellement de son label 4 Fleurs.

VOTRE SERVICE
COMM'